



Hôpitaux Civils de Colmar : « notre objectif est de sécuriser le parcours de soins des patients et d'améliorer les conditions de travail des personnels de santé. »

Les Hôpitaux Civils de Colmar (HCC) sont constitués de trois sites. L'Hôpital Louis Pasteur, site le plus important, regroupe l'ensemble des activités adultes. Les HCC disposent également d'un Centre pour Personnes Âgées ainsi qu'un Centre de la Mère et de l'Enfant (ou « Le Parc »). Ce site est directement concerné par un ambitieux projet réalisé avec l'agence Art & Build ainsi que ses partenaires.

La réalisation du Pôle Femme/Mère/Enfant et du nouveau bâtiment médico-technique constitue un pôle d'excellence unique sur le territoire de santé alsacien. Le nouvel édifice est conçu dans une logique de parcours de soins sécurisé des patients, par le biais d'une optimisation de l'organisation spatiale des activités et des flux.



Présentation avec **Christine Fiat**, directeur des Hôpitaux Civils de Colmar et **Roland Santangelo**, adjoint au directeur - en charge du Pôle de Gestion des Investissements et de l'Ingénierie

Pour quelles raisons a été décidée la construction du Pôle Femme/Mère/Enfant (PFME) ?

Il s'agit d'une opération de modernisation et d'humanisation. Le centre actuel est vieillissant et obsolète. Sa reconstitution constitue l'une des opérations majeures des Hôpitaux Civils de Colmar (HCC). C'est un projet qui est en cours d'instruction depuis plus d'une dizaine d'années. Comme tous les projets hospitaliers, cette opération reste complexe à réaliser, car elle regroupe de nombreuses contraintes réglementaires et opérationnelles. De ce fait, le projet a connu une

maturation conceptuelle en plusieurs étapes, dont l'orientation a été validée par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Alsace, dans un courrier datant du 7 septembre 2009. De plus, ce projet restructure notre plate-forme opératoire par le regroupement des salles de blocs adultes et enfants dans un même ensemble cohérent. Il nous a été demandé de travailler la mutualisation des blocs opératoires, des salles de réveil, de l'imagerie, de la pharmacie, de la stérilisation et de l'ensemble des éléments logistiques (repas, linge, fournitures). Ces objectifs ont pu être atteints par la mise en œuvre du projet d'établissement et plus particulièrement sa déclinaison sur le schéma directeur architectural qui impacte directement l'hôpital Louis Pasteur. Il s'agit de construire un nouveau Pôle de la Femme, de la Mère et de l'Enfant, à proximité du site central de Pasteur, sur un emplacement actuellement dévolu à l'actuel parking, qui sera lui-même reconstruit. Ce rapprochement permet de mutualiser un certain nombre d'activités de soins, médico-techniques, administratives, logistiques et techniques. Il nous permettra également de promouvoir de nouvelles modalités d'organisation, susceptibles de dégager des économies d'exploitation.

Comment définiriez-vous le nouveau bâtiment ?

Il s'agit d'un établissement médico-chirurgical de 205 lits et places. Le bâtiment actuel date de 1920 et se positionne essentiellement sur les secteurs de la pédiatrie (y compris les soins intensifs et la néonatalogie), de la chirurgie pédiatrique, de la gynécologie et de l'obstétrique et réalise en moyenne 2.300 accouchements par an. L'évolution du projet immobilier est passée par une phase de restructuration sur site existant, un projet retenu en 2003, mais finalement abandonné pour de multiples raisons, dont des surcoûts financiers. Nous avons ensuite proposé la construction d'un bâtiment neuf sur un terrain à proximité de notre centre actuel, projet également abandonné. Le projet définitif, aujourd'hui validé, verra le jour prochainement. En effet, la phase des études s'est achevée avec l'obtention du permis de construire en mars 2014, l'attribution des marchés de travaux en août et la signature des ordres de services en septembre 2014. Le chantier démarrera fin 2014.

Quels sont les enjeux de cette construction ?

Roland Santangelo : Avec cette opération, nous souhaitons essentiellement optimiser les flux professionnels des personnes, des matières et des données, au travers d'un nouvel ensemble architectural qui rassemble une partie des blocs opératoires de l'hôpital Louis-Pasteur et ceux du Centre de la Mère et de l'Enfant. Nous regrouperons ainsi 16 salles de blocs opératoires pour toutes les activités chirurgicales de l'adulte et de l'enfant, 2 salles de réveil de 31 places, un secteur d'endoscopies de 5 salles et la zone d'accouchements. Ces installations impliquent un enjeu important de sécurité car, après un accouchement, certaines parturientes peuvent avoir des complications, notamment les hémorragies de la délivrance. Dans ce cas, il faut une intervention rapide, qui est aujourd'hui déjà possible, mais qui sera notablement améliorée grâce à la mutualisation de nos installations. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un Centre Hospitalier Universitaire, l'hôpital Louis-Pasteur couvre les mêmes activités qu'un établissement de ce type, hormis la chirurgie cardiaque. D'autre part, la proximité des installations d'imagerie du site Pasteur est également un enjeu important. Nous allons ainsi pouvoir faire bénéficier des équipements biomédicaux par tous les services hospitaliers, sans avoir à les dupliquer pour certains, comme c'était le cas jusqu'ici du fait de l'implantation multisites. Toutes les consultations seront également disponibles, sans que cela oblige les médecins à se déplacer au sein du « Parc ». La prise en charge globale du parcours de soins des enfants et des mamans est réalisée sur un site unique, ce qui offre une garantie supplémentaire dans ce parcours et un confort pour les patients.

Quels sont les acteurs impliqués dans les réflexions autour de ce projet ?

R.S : Au sein de l'hôpital public, nous pratiquons un management particulièrement collégial. Nous élaborons, dans un premier temps, un programme technique des besoins avec un prestataire extérieur spécialisé. Nous rencontrons l'ensemble des parties prenantes et les membres des différentes activités concernées, et organisons des réunions de travail avec les médecins, les chirurgiens, les gynécologues, les sages-femmes, les infirmiers, les aides-soignants, les réanimateurs, les anesthésistes, ainsi que l'ensemble des professionnels de santé impactés par le projet (biologistes, pharmaciens, hygiénistes, médecine du travail, ingénieurs, transports, admissions),

ce qui représente plus d'une centaine de personnes. Ces réunions s'inscrivent dans plusieurs cycles, étant donné que nos rencontres durent deux jours et donnent lieu à des conclusions que nous leur soumettons et que nous actualisons par la suite, en fonction de leurs observations. Ce fonctionnement représente donc près de 40 réunions sur trois cycles. Cet échange est particulièrement important, car il s'agit d'un projet que nos équipes doivent s'approprier. Il est donc crucial qu'elles se reconnaissent dans ce projet. Melle Christine Fiat, directeur des HCC, et moi-même, n'en sommes pas à notre première opération de restructuration. Nous avons auparavant collaboré au sein des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg pour lesquels nous étions en charge du projet de nouvel hôpital civil (NHC). Cet hôpital a fonctionné dès le premier jour et n'a pas connu les mêmes avatars que d'autres ont pu connaître. Cette réussite est due à la constitution d'une équipe d'ingénierie et administrative performante chez le maître d'ouvrage, pour gérer avec rigueur toutes les missions inscrites dans la loi MOP, de la conception à la réalisation. Les montages juridiques que nous avons pu observer (PPP par exemple), ont connu de nombreux désordres car ils ne nous paraissent pas adaptés à la construction d'un hôpital public, au sein duquel les pratiques médicales évoluent rapidement. Nous devons donc être continuellement à l'écoute et être capables de nous adapter à tout moment.

Quels sont les atouts de ce projet ?

R.S : Ces atouts sont essentiellement liés au nouveau bâtiment médico-technique relié à l'hôpital Louis-Pasteur, ainsi qu'au futur Pôle de la Femme, de la Mère et de l'Enfant, qui devient l'enjeu du parti architectural de notre établissement. La solution proposée par Art & Build et ses partenaires a été retenue à l'unanimité par le jury du concours. Le choix architectural résulte pour nous d'un concours d'architectes qui respecte les règles du marché public, et notamment la loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Public (MOP). La force du parti architectural a été de composer avec le site Louis-Pasteur et plus particulièrement les points emblématiques de ce site que sont sa composition et la générosité de son parc. Il est l'emblème de notre hôpital et participe à l'entretien d'une certaine vision de l'hospitalier, qui se caractérise par une forte tradition humaniste et fait la fierté des Colmariens. Nos valeurs humanistes de partage et d'accompagnement au service des malades ont été véhiculées à travers les années. Notre parc, pièce végétale unique en France, est particulièrement beau et permet aux patients, accompagnés de leurs familles, notamment le week-end, de se promener et d'oublier légèrement le quotidien de l'hôpital. Ce parc floral entretenu apporte une certaine lecture et une forme de respect que nous ne retrouvons pas systématiquement sur un site hospitalier. Le projet d'Art & Build et de ses partenaires a parfaitement respecté l'environnement existant. Les futurs bâtiments s'intégreront sur le site et deviendront un prolongement naturel de l'architecture actuelle. Ce projet est d'autre part très astucieux, car il nous permet de conserver une certaine efficacité par rapport au bâtiment existant et d'optimiser la fonctionnalité des flux. Les livraisons seront assurées par voies souterraines. Nous ne verrons donc plus de camions sur le site et le transport se fera par chariots électriques. Cette gestion est synonyme de rationalité et d'économie. Le jury avait placé le projet d'Art & Build à la première place du classement résultant du concours, et le pouvoir adjudicateur a choisi de soutenir cet avis. Les lauréats du concours sont donc les agences d'architecture Art & Build et B+B, ainsi que le bureau d'études OTE Ingénierie.